



» CONFÉRENCE



Retrouvez toute l'offre de formation sur

WWW.CNFPT.FR



« GEMAPI »

GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations

Date : Mercredi 29 juin 2016 – de 09h30 à 16h30

(accueil café à partir de 9h)

Lieu : Amphithéâtre du CNFPT à TOULOUSE

Le CNFPT Midi-Pyrénées, en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour Garonne, la DREAL de Bassin Adour Garonne, la Commission Locale de l'Eau, le CVRH MP-LR

Publics : Agents des intercommunalités, des syndicats de rivière, des cellules d'assistance technique des conseils départementaux, agents des services de l'État.

Objectifs : Connaître la GEMAPI, les rôles et responsabilités de chacun, ses modalités de mise en œuvre, assurant : la cohérence hydrographique, la synergie entre le fonctionnement des milieux aquatiques et la prévention des inondations, la prise en compte globale dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme, la solidarité territoriale.

Contacts : Conseillère formation : Agnès COTHIAS - Tél : 05 62 11 38 38
Secrétaire formation : Agnès BESSONNET - Tél : 05 62 11 38 41
agnes.bessonnet@cnfpt.fr

Inscription en ligne (avant le 20/06/2016) – <https://inscription.cnfpt.fr/> - Code stage : R3002052
L'inscription vaut inscription définitive, il n'y aura pas de convocation.

A noter : Les frais de déplacement sont à la charge des participants ou de leur collectivité
Le repas de midi, sur place, sera pris en charge par le CNFPT.

.../...



» CONFÉRENCE

Retrouvez toute l'offre de formation sur

WWW.CNFPT.FR



PROGRAMME

1- Rappel des enjeux dans le domaine de l'eau / milieux aquatiques / Inondations :

Situer la GEMAPI dans le cadre des politiques de l'eau et en matière d'inondations, montrer les synergies entre gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, l'importance d'une prise en compte des enjeux correspondants dans l'aménagement d'un territoire. Présentation de la situation actuelle de la gestion des cours d'eau en Adour Garonne.

Intervenant : Franck SOLACROUP, Agence de l'eau Adour Garonne, Directeur de Département ressources en eau et milieux aquatiques

2- Les enjeux, la portée et l'esprit du contexte législatif, décryptage des lois Maptam et Notre :

Actes de décentralisation, enjeux institutionnels sur les compétences (compétence exclusive bloc communal mais compétence partagée dans le domaine de l'eau), enjeux juridiques et de responsabilités, enjeux territoriaux sur l'exercice de la compétence (bloc communal/syndicats de bassins versants/EPAGE/EPTB). Présentation des éléments de doctrine du Bassin Adour Garonne.

Intervenant : Stéphanie FLIPO, Dreal de bassin Adour Garonne, Responsable de l'unité "connaissance et planification" Délégation de bassin Adour-Garonne/Direction Ecologie

3- Démarche de territoire de la prise de compétence GEMAPI à son éventuel transfert / délégation :

Il s'agit de donner des clés d'analyse à un élu ou technicien pour qu'il comprenne bien la compétence GEMAPI, ce qu'elle implique et quelle approche / diagnostic territorial peut être développé pour opérer les bons choix sur l'exercice de la compétence.

Intervenant : Anne CITTERIO, Agence de l'eau Adour Garonne, chargée d'études milieux aquatiques et inondations

4- Les systèmes d'endiguements : implication décret « digues » et mise en œuvre :

Intervenant : Patrice LAPERGUE, Dreal Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées / service risque, Inspecteur de la sécurité des ouvrages hydrauliques

REPAS 12h00 - 13h30

5- Rôles et articulation entre EPCI-FP et syndicats de rivière

Présenter les enjeux de la prise de compétence et de son transfert ; ce que cela implique et les modalités pratiques. A travers la présentation d'exemples concrets, comprendre la démarche/réflexion engagée par les collectivités d'un territoire, les questions qui se posent, le cas échéant l'élaboration d'un nouveau schéma de gouvernance. Montrer aussi ce qu'un syndicat de rivière peut proposer à un EPCI comme « offre de service » pour exercer la compétence à la bonne échelle pour le compte de l'EPCI.

Intervenants :

- Syndicat Couserans SERVICE Public (SYCOSERP) – Daniel ARTAUD, président et Gilles DOMENC, technicien
- Association de préfiguration du contrat de rivière Aveyron amont - Monsieur ARTUS, Président et Marion SUDRES, technicienne
- Agglomération du Grand Auch – Pascal Mercier, vice-Président et Mathilde ANDRE, technicienne